

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 9 mai 2016* à *19h30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Denise Descôteaux, Julie Gagnon et messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

SONT ABSENTS:

Les conseillers Mélanie Provencher et Marcel Lavoie sont absents de cette séance.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2016-05-083

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 avril 2016 ;
04. Adoption des comptes payés et à payer ;
05. Période de questions ;
06. Rapiéçage des rues – Prise en considération des soumissions reçues et octroi de contrat ;
07. Démolition de l'Église Saint-Thomas – Prise en considération des soumissions reçue et octroi de contrat ;
08. Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage 060-2006 afin d'ajouter et permettre les usages Commerce I (lettres a, f, h, i) aux usages prévus à l'intérieur de la zone P-01 ;
09. Adoption du règlement 148-2016 - Règlement modifiant le règlement de zonage 060-2006 afin d'ajouter et permettre les usages Commerce I (lettres a, f, h, i) aux usages prévus à l'intérieur de la zone P-01 (premier projet) ;
10. Règlement 148-2016 – Fixation de la date de la consultation publique ;
11. Vente du terrain du 19, rue Lt-Gouv. Paul-Comtois – Autorisation de l'entente et mandater les signataires ;
12. Rues Alice, Charland, Letendre et Martel – Autorisation d'octroi de contrat pour les services professionnels de surveillance des travaux et contrôle qualitatif des matériaux (Réf : PRV-15010) ;
13. Programme Carrière et Sablière – Travaux 2015 – Route Saint-Louis ;
14. Pompes poste Ally – Réparation – Autorisation ;
15. École Vincent-Lemire – Commandite pour l'agenda scolaire 2016-2017 ;
16. Journal L'Annonneur – Espace publicitaire pour le Bas Saint-François en affaires ;
17. Challenge 255 – Autorisation de dévier la circulation – route 132 ;
18. Village québécois d'antan – Cotisation 2016 ;
19. Varia ;
20. Documents déposés ;
21. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
22. Période de questions ;
23. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 AVRIL 2016

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du *11 avril 2016*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE,

2016-05-084

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 11 avril 2016 et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 6 mai 2016 ;

2016-05-085

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire / réceptionniste à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Isabelle Tougas*, secrétaire / réceptionniste pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2016.

Isabelle Tougas

Secrétaire / réceptionniste

Déboursés directs

1	5417	Éric Pelletier - Remboursement vente pour taxes	165,00 \$
2	5418	Parc Aventure Drummond - Loisirs Journée glissade 6 mars 2016	75,90 \$
3	5419	Centre d'Action Bénévole - Partenariat pour la semaine de l'action bénévole 2016	250,00 \$
4	5420	Office Municipale d'Habitation de Pierreville - Ajustement sur états financier au 31 déc. 2015	589,00 \$
Sous-total des factures déjà payées			1 079,90 \$

Kilométrage, dépenses payées avec salaire

1		Lyne Boisvert -	
2		Guylaine Courchesne -	
3		Isabelle Tougas - Déplacement de avril 2016	7,00 \$
4		Lyne Bertrand -	
5		Sylvain Bardier - Frais de cellulaire et repas - Mars 2016	117,52 \$
6		Richard Fontaine - Frais de cellulaire - Novembre 2015 à mars 2016	204,19 \$
7		Éric Traversy - Frais de cellulaire - Janvier 2016 à avril 2016	152,92 \$
8		François Roy -	
Sous-total des factures déjà payées			481,63 \$

Prélèvements automatiques

1		Bell Canada - Avril 2016	1 300,97 \$
2		Hydro-Québec - Avril 2016	6 512,00 \$
3		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. avril 2016	6 196,23 \$
4		MRC Nicolet-Yamaska - Déplacement Simon 2015, cours d'eau André Janelle et Simon Béland	437,90 \$
5		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. avril 2016	2 622,28 \$
6		RREMQ - Fond de retraite remise de avril 2016	2 582,30 \$
7		Sogetel - Internet bibliothèque avril 2016	18,52 \$
8		Téelus Mobilité - Cellulaires Maire & DG - mars - avril 2016	115,89 \$
9		Visa - Frais avril 2016	395,83 \$
Sous-total des factures déjà payées			20 181,92 \$

Fournisseurs

1	5421	Avensys Solutions - Étalonnage détecteur de gaz	183,96 \$
2	5422	Bélisle Michel - Frais de déplacement déménagement de meubles de bureau	25,00 \$
3	5423	Bourque Stéphane - Subvention Hockey 2015-2016 de Alexis Bourque	51,25 \$
4	5424	Bourque Stéphane - Subvention guitare 2015 de Samuel Bourque	80,00 \$
5	5425	Buropro - Photocopies	325,28 \$
6	5426	Dépanneur Pierreville - Essence avril 2016	379,21 \$

7	5427	Dépanneur Beau-Soir - Essence avril 2016	31,80 \$
8	5428	Équipement Raydan - Pompe + coil pour fouet au gaz, tire fort église, souffleur Stihl, débroussailleuse	2 236,60 \$
9	5429	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation avril 2016	24,00 \$
10	5430	Entreprises M&G Gamelin inc. - Caméra, temps d'homme, location fichoir pour Ultramar	489,13 \$
11	5431	Garage Pierre Dufresne - Changement d'huile Ranger et F250	104,51 \$
12	5432	Global électro-mécanique inc. - Inspection 2 pompes et nettoyage au vacuum poste Ally et usine d'eau	6 427,12 \$
13	5433	Le groupe Sport-Inter - Peinture pour soccer	463,13 \$
14	5434	L'annonceur - Publicité pour cahier spécial sur l'action bénévole	80,48 \$
15	5435	Groupe Environnex - Eaux usées effluent avril 2016	68,35 \$
16	5436	Les Éditions Juridique - Renouvellement mise à jour Technique pratique officier municipaux	94,50 \$
17	5437	Martech - Panneaux 50 km, cônes 18", chemin barré, bornes purges, balises, clignotant	2 823,22 \$
18	5438	Mégaburo - Papeteries	186,92 \$
19	5439	Municipalité St-François-du-Lac - 1/4 versement arrosage contre les mouches noires	19 656,27 \$
20	5440	Patrick Morin inc. - Fournitures diverses avril 2016	194,17 \$
21	5441	Pavage 132 - Sable Ultramar, chemin éboulement rang de l'île	4 597,86 \$
22	5442	Pierre Pépin - Bornage 6, rue Daneau	1 047,80 \$
23	5443	Prodec - Papier à main, sacs à déchets, gants, papier hygiénique, savon, Neutrasol, Vadrouille	798,16 \$
24	5444	Wolters Kluwer - Règlement les municipalité du Qc. , Lois principales et complémentaires	1 001,70 \$
25	5445	Régie IAEP du Bas St-François - Consommation avril 2016 , conduite préfiltration à l'égoût	19 269,27 \$
26	5446	Régie des déchets du Bas St-François - 5/12 quote-part 2016, surplus de collecte Centre Lucien-Shooner	15 939,75 \$
27	5447	Régie d'incendie Pierreville - St-François-du-Lac - Alarme Centre Lucien-Shooner, 382, Haut-Rivière.....	3 050,94 \$
28	5448	Métro Rouillard - 10 x 24 Eau Eska	45,65 \$
29	5449	Stelem - Réparation bornes d'incendie route Marie-Victorin + rang Courchesne + 27 rue Principale	2 454,89 \$
30	5450	Therrien Couture - Service et Honoraires	1 243,97 \$
31	5451	Transcontinental - Avis appel d'Offre rues Ally, Côte Église, Tailly, Pierrepont	765,33 \$
32	5452	Roy Céline - Subvention ballet 2015 pour Anaëlle Bouchard	22,50 \$
33	5453	Dionne Mélamie - Subvention Hockey 2015-2016 pour William St-Germain	130,75 \$
Sous-total des factures à payer			84 293,47 \$

Total des factures du mois	106 036,92 \$
-----------------------------------	----------------------

05. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 19h36 et se termine à 19h38.

06. RAPIÉÇAGE DES RUES – Prise en considération des soumissions reçues – Octroi de contrat

CONSIDÉRANT la résolution 2016-04-070 mentionnant que la municipalité demandera des soumissions afin d'effectuer des travaux de rapiéçage sur différentes rues nous appartenant ;

CONSIDÉRANT que trois (3) entrepreneurs ont été invité à soumissionner dans ce dossier ;

CONSIDÉRANT que les entreprises avaient jusqu'au 4 mai 2016 à 10h pour déposer leur soumission ;

CONSIDÉRANT les soumissions déposées, à savoir :

	<i>Rapiéçage manuel tonne métrique</i>	<i>Rapiéçage mécanique tonne métrique</i>
<i>Pavage 132</i>	<i>198.50\$</i>	<i>124.00\$</i>
<i>Smith Asphalte</i>	<i>187.00\$</i>	<i>127.00\$</i>

2016-05-086

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de retenir les services de l'entreprise *SMITH ASPHALTE* en ce qui concerne les travaux de rapiéçage à effectuer sur les routes appartenant à notre municipalité, le tout selon la soumission déposée et n'excédant pas le montant prévu au budget 2016 ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que ces travaux devront être terminés avant le 17 juin 2016 ;

QUE l'inspecteur municipal par intérim, Monsieur Sylvain Bardier, marquera au préalable les endroits à rapiéçer et qu'il assurera la supervision de ces travaux.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Rapiéçage des routes » 02 320 04 521

07. DÉMOLITION DE L'ÉGLISE SAINT-THOMAS – Prise en considération des soumissions reçues et octroi de contrat

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville a lancé un appel d'offres afin de procéder à la démolition de l'église Saint-Thomas ;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 3 mai dernier à 11h00, au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues, à savoir :

<i>Excavation René St-Pierre</i>	<i>126 344.88\$ (taxes incluses)</i>
<i>Pavage 132</i>	<i>131 301.45\$ (taxes incluses)</i>
<i>Excavation Guévin et Lemire</i>	<i>148 984.61\$ (taxes incluses)</i>
<i>Choc Démolition Inc.</i>	<i>165 885.93\$ (taxes incluses)</i>
<i>Excavation Sorel</i>	<i>180 510.75\$ (taxes incluses)</i>
<i>C.F.G. Construction</i>	<i>194 135.29\$ (taxes incluses)</i>
<i>Démo Spec Inc.</i>	<i>224 201.25\$ (taxes incluses)</i>
<i>Construction et expertise P.G.</i>	<i>242 022.38\$ (taxes incluses)</i>
<i>Excavation Bois-Francs</i>	<i>247 196.25\$ (taxes incluses)</i>
<i>Construction Benoit Moreau Inc.</i>	<i>362 171.25\$ (taxes incluses)</i>
<i>Multi-Recyclage</i>	<i>396 663.75\$ (taxes incluses)</i>

2016-05-087

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat de démolition de l'église Saint-Thomas, au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise *EXCAVATION RENÉ SAINT-PIERRE* pour un montant de 109 899.00\$ (taxes en sus) ;

QUE les travaux devront être réalisés dans un délai de cinq (5) semaines suivant la date de prise en considération ;

08. AVIS DE MOTION – Règlement modifiant le règlement de zonage 060-2006 afin d'ajouter et permettre l'usage COMMERCE I (lettres a, f, h, i) aux usages déjà prévus à l'intérieur de la zone P-01

2016-05-088

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère *Julie Gagnon* à l'effet qu'un règlement modifiant le règlement de zonage 060-2006 afin d'ajouter et permettre l'usage COMMERCE I (lettres a, f, h, i) aux usages déjà prévus à l'intérieur de la zone P-01 sera présenté et adopté par le conseil.

09. ADOPTION DU RÈGLEMENT 148-2016 – Règlement modifiant le règlement de zonage 060-2006 afin d’ajouter et permettre l’usage COMMERCE I (lettres a, f, h, i) aux usages déjà prévus à l’intérieur de la zone P-01 (premier projet)

CONSIDÉRANT qu’il est devenu nécessaire de procéder à la modification de notre règlement de zonage 060-2006 ;

CONSIDÉRANT qu’un avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance régulière du 9 mai 2016 ;

2016-05-089

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’adopter le premier projet de règlement portant le titre « *Règlement 148-2016 – Règlement modifiant le règlement de zonage 060-2006 afin d’ajouter et permettre l’usage COMMERCE I (lettres a, f, h, i) aux usages déjà prévus à l’intérieur de la zone P-01.*

10. RÈGLEMENT 148-2016 – Fixation d’une date pour l’assemblée publique de consultation

CONSIDÉRANT le premier projet de règlement 148-2016 adopté lors de la séance du 9 mai 2016 ;

CONSIDÉRANT qu’il y a lieu, conformément à la *Loi sur l’aménagement et l’urbanisme* de fixer une assemblée publique de consultation ;

2016-05-090

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*

Appuyée par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, qu’une assemblée publique de consultation soit tenue le mercredi 18 mai à 18h, à la salle du conseil municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville ;

QU’au cours de cette assemblée, le maire ou en son absence, la personne qu’il désignera, expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes désirant s’exprimer.

11. VENTE DU TERRAIN DU 19, rue Lt-Gouv. Paul-Comtois (lot 941-2) – Autorisation de l’entente et mandater les signataires

CONSIDÉRANT que Yves Houle et Frères désire faire l’acquisition du terrain où est situé la bâtisse de l’église portant le numéro de lot 941-2, d’une superficie de \pm 52 572 pieds carrés ;

CONSIDÉRANT que plusieurs discussions ont eu lieu à ce sujet entre la Municipalité et Yves Houle et Frères, représenté par Messieurs Gaston Houle et Mathieu Houle ;

CONSIDÉRANT que l’acheteur s’engage à bâtir en 2016 un complexe funéraire de \pm 9 000 pieds carrés ;

2016-05-091

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*

Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, de convenir de ce qui suit, à savoir :

QU'une transaction pour l'achat du terrain de l'église soit le lot 941-2, d'une superficie de $\pm 52\,572$ pieds carrés, pour la somme de 122 200.00 \$ (taxes en sus) soit effectuée ;

QUE la Municipalité s'engage à démolir la bâtisse dans un délai de cinq (5) semaines après la signature du contrat ;

QUE ce terrain devra respecter le règlement de zonage de ce secteur pour ce genre d'usage ;

QUE la Municipalité fournira le certificat de localisation préparé par Monsieur Pierre Pépin, arpenteur-géomètre, pour ce lot 941-2 ;

QUE la Municipalité demandera l'avis de l'Acheteur sur la manière de remblayer le trou à combler afin de satisfaire les deux (2) parties ;

QUE l'acheteur s'engage à bâtir en 2016 un complexe funéraire comprenant chapelle, salle de rencontre pour la famille, salle de réception, columbarium ;

QUE l'Acheteur ne pourra revendre ce terrain à d'autres investisseurs si le complexe ne se construit pas en 2016. Le terrain devra retourner à la Municipalité pour le montant d'évaluation qui sera en vigueur ;

QUE la Municipalité partagera le stationnement du centre communautaire lorsque celui-ci ne sera pas utilisé par la Commission scolaire La Riveraine et la Municipalité pour des activités ;

QUE l'acheteur partagera à 50% les coûts du déneigement et de l'entretien dudit stationnement, le tout supervisé par la Municipalité ;

QUE l'acheteur fournira la base du ciment pour recevoir le clocher ou les cloches et l'endroit sera choisi par l'acheteur ;

QUE si l'enseigne des Navigateurs est relocalisée sur un autre espace du terrain, les frais seront à la charge de l'Acheteur ;

QU'une enseigne électronique pourra être placée sur le terrain par la Municipalité à un endroit convenant à l'Acheteur ;

QUE l'Acheteur fournira l'alimentation en électricité pour les cloches et les enseignes des Navigateurs et électronique ;

QUE les arbres qui seront coupés devront être remplacés par d'autres plantations ;

QUE la Municipalité sera consultée sur l'aspect extérieur du complexe ;

QUE l'Acheteur installera une pancarte annonçant la construction du futur complexe, en guise de renseignement à la population.

QUE Monsieur le maire, André Descôteaux et la directrice générale, Madame Lyne Boisvert soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Pierreville tous les documents permettant de conclure ladite transaction.

Monsieur le maire, André Descôteaux demande le vote.

*Pour la résolution : Denise Descôteaux (proposeur)
Michel Bélisle (secondeur)
Jean-Christophe Proulx*

La conseillère Julie Gagnon s'abstient puisqu'elle est présidente de la Coop.

**12. RUES ALICE, CHARLAND, LETENDRE ET MARTEL–
Autorisation d’octroi de contrat pour les services professionnels
de surveillance des travaux et contrôle qualitatif des matériaux
(Réf : PRV-15010)**

CONSIDÉRANT que le service de génie de la MRC de Nicolet-Yamaska a procédé, au nom de la Municipalité de Pierreville, à toutes les démarches pour l’appel d’offres afin de retenir les services d’une firme d’ingénierie dans le cadre du projet de renouvellement de conduites sur les rues Alice, Charland, Letendre et Martel ;

CONSIDÉRANT que cet appel d’offres et l’analyse des soumissions reçues ont été faits dans le respect de la loi et suivant les bonnes pratiques applicables ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la MRC de Nicolet-Yamaska émise par sa lettre datée du 5 mai 2016, soit de mandater le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage final ;

2016-05-092

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’octroyer le contrat de fournitures de services professionnels en surveillance des travaux et contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre du projet de renouvellement de conduites sur les rues Alice, Charland, Letendre et Martel à la firme WSP Canada Inc., le tout au prix de 60 891.51\$ (taxes incluses).

**13. PROGRAMME CARRIÈRE ET SABLIERÈ – Travaux 2015 -
Route Saint-Louis**

CONSIDÉRANT que nous avons effectué des travaux d’asphaltage dans la route Saint-Louis en 2015, pour un montant de 67 808.02\$ (taxes en sus) ;

2016-05-093

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’affecter la somme reçue du programme Carrière et Sablière à cette partie de la route Saint-Louis.

14. POMPES STATION ALLY – Réparation – Autorisation

CONSIDÉRANT que les pompes du poste Ally doivent toujours être en état de fonctionnement ;

CONSIDÉRANT qu’une mise à jour doit être faite ;

2016-05-094

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser la réparation des pompes de la station du poste Ally, au coût de ± 4 315.00\$ (taxes en sus) à Global Électro-mécanique Inc et ce, tel que spécifié dans le devis no. 2107.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Entretien et réparation aqueduc » 02 413 00 521

15. ÉCOLE VINCENT-LEMIRE – Commandite pour l’agenda scolaire 2016-2017

CONSIDÉRANT la demande de commandite reçue de l’École Vincent-Lemire pour la publication de leur agenda 2016-2017 ;

2016-05-095
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser un montant de 50\$ pour la publication de cet agenda.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – divers organismes » 02 701 90 990

16. JOURNAL L’ANNONCEUR – Espace publicitaire pour le Bas Saint-François en affaires

CONSIDÉRANT le cahier spécial que se prépare à publier le journal L’annonceur dans le cadre du Bas Saint-François en affaires ;

CONSIDÉRANT qu’il s’agit d’une bonne occasion pour encourager la population à l’achat local ;

2016-05-096
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, de réserver un espace publicitaire, grandeur carte d’affaire couleur, au coût de 70\$ (taxes en sus), dans le cahier spécial Bas Saint-François en affaires.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – divers organismes » 02 701 90 990

17. CHALLENGE 255 – Autorisation de dévier la circulation – route 132

CONSIDÉRANT la demande reçue du Challenge 255 de Baie-du-Febvre, le 3 mai dernier, demandant l’autorisation de dévier la circulation du vendredi matin 19 août au dimanche 21 août 2016 ;

2016-05-097
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’autoriser la déviation de la route 132 durant le Challenge 255 ;

QUE la déviation de la circulation se fera à partir de la route de la Grande Ligne pour rejoindre la route 255, en empruntant le chemin du Pays-Brûlé ;

QUE des panneaux de signalisation seront installés afin de bien informer les conducteurs.

18. VILLAGE QUÉBÉCOIS D’ANTAN – Cotisation 2016

CONSIDÉRANT le renouvellement de la cotisation pour l’année 2016 reçue du Village québécois d’antan de Drummondville ;

2016-05-098
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*

Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de renouveler l'adhésion 2016 au Village québécois d'Antan au coût de 114.98\$ (taxes incluses), au nom de la Municipalité de Pierreville ;

QUE le conseiller Jean-Christophe Proulx bénéficiera de cette adhésion.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subvention – divers organismes » 02 701 90 990

19. VARIA

Aucun sujet n'ayant été rapporté, nous poursuivons la séance.

20. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- 1. ASSOCIATION POUR LE RECYCLAGE DES PRODUITS ÉLECTRONIQUES (ARPE)** – Inspection du point de dépôt de produits électroniques (Écocentre Pierreville) ;
- 2. COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION** – Projet d'amélioration des processus de la section juridictionnelle ;
- 3. COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE (CPTAQ)** – Dossiers 384372 et 384373 ;
- 4. ENTREPRISE PIERRE RICHARD** – 2^{ème} proposition ;
- 5. MUNICIPALITÉS ENVIRONNANTES** – Résolution d'appui pour conserver les terrains de l'église pour la Coop de santé Shooner-Jauvin ;
- 6. PACTE RURAL** – Sommes restantes ;
- 7. RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS SAINT FRANÇOIS** – Rapports mensuels d'avril

21. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Denise Descôteaux, Julie Gagnon et messieurs Jean-Christophe Proulx et Michel Bélisle ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

22. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de questions débute à 20h36 et se termine à 21h15.

23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2016-05-099

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 21h15.

André Descôteaux, maire

Lyne Boisvert, directrice générale